
BPIFRANCE ET LE CREDIT AGRICOLE EN BRETAGNE S'ENGAGENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES BRETONNES A FORT DEVELOPPEMENT : UNE PREMIERE EN FRANCE.

Adaptation, modernisation, concentration sont les maîtres mots dans le paysage agricole aujourd'hui. Les exploitations agricoles qualifiées d'entreprises se capitalisent, innovent et investissent. Pour les accompagner dans leurs projets et répondre aux enjeux de l'agriculture de demain, pour la première fois en France, Bpifrance et le Crédit Agricole en Bretagne s'engagent à accompagner ces entreprises agricoles bretonnes réalisant un chiffre d'affaires de plus 750 000 €. Le potentiel d'investissement du marché agricole breton est estimé à 5 milliards d'euros à 5 ans. Une convention est signée ce jour entre Bpifrance et les quatre Caisses Régionales bretonnes du Crédit Agricole.

L'agriculture bretonne est le secteur économique qui investit le plus en Bretagne et ce, avec une dynamique de croissance constante. Dans un contexte de relance de l'économie, les 34 500 structures agricoles bretonnes connaissent une phase de concentration avec des projets de plus en plus capitalistes. Ces projets visent essentiellement à assurer la mise aux normes, la compétitivité, la confortation des droits à produire de l'agriculture et la capacité de transformation de l'agro-alimentaire.

Face à ce dynamisme, **le Crédit Agricole en Bretagne et Bpifrance unissent leurs moyens pour accompagner les exploitations qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 750 000 €** (seuil pour bénéficier du soutien de Bpifrance) et qui réalisent des investissements conséquents, liés à la transition énergétique, à la transmission, aux mises aux normes ou à l'évolution des capacités de production. **Cette association de moyens**, que les signataires de cette convention considèrent comme un véritable levier pour accompagner les porteurs de projets et les investissements liés au dynamisme du secteur agricole, **est une première en France. Le potentiel d'investissement du marché agricole breton est estimé à 5 milliards d'euros dans les 5 ans.**

« Cette initiative au bénéfice du monde agricole est une première pour Bpifrance avec la volonté affirmée de faire bénéficier les PME du secteur de l'ensemble de la gamme de nos produits, notamment les prêts de développement. Il était naturel de nous appuyer sur le Crédit Agricole, acteur majeur dans ce secteur d'activité, tout particulièrement en Bretagne » précise Joël Darnaud, Directeur exécutif de Bpifrance en charge du financement et du pilotage du réseau.

De l'exploitation à l'entreprise

Le Crédit Agricole en Bretagne est le **premier financeur de l'agriculture en Bretagne avec plus de 719 millions de réalisations de prêts accordés en 2014 à 8 agriculteurs sur 10, et premier financeur des porteurs de projets éco-responsables, via son pôle Bretagne Economie de l'Environnement.** Pour la banque, cette mobilisation de moyens permet de répondre aujourd'hui aux entreprises déjà éligibles mais aussi d'anticiper les évolutions structurelles de celles dont la concentration est inévitable. Il s'agit, à titre d'exemples, des exploitations laitières produisant plus de 2 millions de litres de lait ; des entreprises de plus de 250 truies naisseur engraisseur ; des producteurs de légumes hors sol (tomates) avec un seuil de 2 ha de serres verre ; des entreprises engagées dans une démarche de transition énergétique et porteuses de projets éco-responsables tels que la méthanisation ou la cogénération ...

Termes de la convention

La convention signée entre Bpifrance et chacune des Caisses régionales du Crédit Agricole en Bretagne porte sur les modalités de financement et de garanties proposées par chacune des parties.

Les interventions de Bpifrance concernées par cet accord portent principalement sur la garantie bancaire, l'avance de trésorerie pour le financement de créances professionnelles, de prêts à moyen ou long terme, crédit-bail mobilier ou immobilier, du BFR et des investissements à faible valeur de gage.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement. Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

A propos de Crédit Agricole en Bretagne

Crédit Agricole en Bretagne est une association qui fédère les quatre caisses régionales bretonnes du Crédit Agricole. Elle a pour mission la coordination des actions collectives et la gouvernance des actions de coopérations engagées entre ses membres ou avec des tiers.

350 collaborateurs travaillent au sein des 28 pôles de coopération développés dans le cadre du pacte des coopérations signé entre les 4 Caisses régionales bretonnes en 2008, et renouvelé en 2013.

Les quatre Caisses Régionales qui ont leur centre de décision en Bretagne, détiennent 174 caisses locales, 425 agences locales au service de 1 625 742 clients et 730 005 sociétaires. Elles sont administrées par 2052 personnes et emploient 4681 salariés.

Crédit Agricole en Bretagne est représentée depuis mars 2015 par Madame Marie-France Bocquet en qualité de Présidente et Pierre-Louis Boissière, Secrétaire Général. Elle est dirigée par Christian Cerretani et est basée à Rennes dans les locaux du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine.

Contacts presse :

Bpifrance Bretagne

Jean-Marc Reucheron

Tél : 02 99 29 81 30

jm.reucheron@bpifrance.fr

Crédit Agricole en Bretagne

Laurence Nicolas

Tél : 06 48 94 46 75

l.nicolas@releasepresse.com